# Séance du mardi 19 octobre 2010 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAT, Maire.

Monsieur Frédéric MERANDON a été nommé secrétaire de séance.

**Présents** : CHABOD Frédéric, CIABATTINI Alain, GOBET Marie-Claire GOLINELLI Joëlle, GROS Laurent, MERANDON Frédéric, MOREL Fabienne, MURRIS Isabelle, NOURRISSAT Johane, PELLEVAT Cyril, PERNET Marie-Pierre, THABUIS Bruno, VIAL Jean Claude.
**Absents** : GUIMET Nicolas (pouvoir Laurent GROS) ; SCHMITT Lionel,
**Date de convocation du Conseil Municipal** : 13.10.2010.
**Nombre de conseillers** : 15 **Quorum** : 8 **Présents** : 13.

Après présentation de Monsieur Loïc ZILIOLI, nouvel agent d'accueil au sein de la mairie et approbation du compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

## 1- Attribution des lots 6,9,12 complémentaires au marché de travaux pour l'extension du groupe scolaire existant, construction d'une bibliothèque et d'une cantine scolaire

**Monsieur le Maire informe** l'assemblée que suite au conseil municipal en date du 23 septembre 2010 l'autorisant à relancer un appel d'offre pour le lot 9-Serrurerie/Métallerie infructueux, celui-ci a été lancé en date du 28 octobre 2010 et une offre présentant un contenu conforme de la 1ère enveloppe a été reçue dans les délais légaux. Il s'agit de l'entreprise de serrurerie CHAPPAZ dont l'offre se monte à 21.280 euros HT.

Parallèlement, des négociations ont été engagées avec les entreprises ayant soumissionné aux lots 6 - Menuiseries intérieures et 12 – Enrobés. Il présente aux conseillers le nouveau rapport d'analyse des offres réalisé par l'économiste Opus Ingénierie d'après les critères de sélection énoncés dans le règlement particulier d'appel d'offres, qui sont pour rappel : valeur financière (40%), valeur technique de l'offre (40%), références (20%).

**Vu** la délibération en date du 4 mai 2010 approuvant le projet et le plan de financement pour le marché d'extension du groupe scolaire, construction d'une bibliothèque et cantine scolaire,
**Vu** l'appel d'offre lancé le 5 août 2010 ;
**Vu** la délibération en date du 23 septembre attribuant les lots 1,2,3,4,5,7,8,10,11,13,14 et autorisant Monsieur Le Maire à relancer un appel d'offre pour le lot 9 infructueux et à engager des négociations avec les entreprises ayant soumissionné aux lots 6 et 12 ;
**Vu** l'appel d'offre lancé le 28 octobre 2010 pour le lot 9 ;
**Considérant** le rapport d'analyse pour les nouvelles offres suite à négociations pour les lots 6 et 12 ;

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'attribuer les lots complémentaires au marché de travaux d'extension du groupe scolaire aux entreprises citées dans le tableau ci-dessous ;

| LOTS | DESIGNATION | ENTREPRISES | MONTANT DES TRAVAUX HT |
|---|---|---|---|
| 06 | MENUISERIES INTERIEURES | ROUX | 114.647,60 € |
| 09 | SERRURERIE MENUISERIE METALLIQUE | CHAPPAZ | 21.280,00 € |
| 12 | ENROBES | EIFFAGE | 20.502,00 € |

- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

## 2- Enquête Publique « Agrandissement du Chemin de Barjoz »: Délibération après rapport du commissaire enquêteur

**Monsieur le Maire présente** le résultat de l'enquête publique concernant le Chemin de Barjoz, lit le rapport du commissaire enquêteur, Monsieur Raoul Jappel, et demande à l'assemblée de se prononcer sur la suite à donner.

**Vu**
- le Code des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 2 juin 2009 ordonnant le lancement d'une enquête publique portant sur le déplacement et l'agrandissement du Chemin de Barjoz,
- l'Arrêté 2010-40 du 27 août 2010 soumettant à Enquête Publique du 27 septembre au 12 octobre 2010 le dossier complet s'y rapportant,
- le rapport en date du 12 octobre 2010 de Monsieur Raoul Jappel, commissaire enquêteur,

**Considérant** que le projet d'agrandissement tel qu'il a été présenté permet le déplacement et l'aménagement du chemin pour une utilisation pratique par les piétons, les cyclistes et les pêcheurs qui utilisaient les bassins à l'aval du lavoir pour l'élevage de truitelles,

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de finaliser la procédure de cession par la signature d'un acte notarié par devant Maître Achard notaire à Reignier et de faire réaliser l'aménagement du nouveau cheminement pour une meilleure utilisation publique.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**3- Point sur les projets en cours**

- **Ecole** : les travaux de terrassement démarreront dés mercredi 20 octobre.
- **PLU :** L'enquête publique prendra fin le vendredi 29 octobre avec la dernière permanence du commissaire enquêteur.
- **Projet centre intergénérationnel** : les promoteurs retenus doivent revoir leur offre selon les modifications demandées. La signature pour l'achat définitif du terrain Berthet aura lieu vendredi 22 octobre 2010. La livraison des bâtiments serait prévue pour le 3ème trimestre 2013.

**4- Rapport des commissions**

- **Associations :** Arthaz Entraide a demandé une aide financière pour la réalisation d'une école à Haïti. Le conseil municipal donne son accord de principe pour une participation qui sera d'au minimum 2.500 euros et qui sera validée lors du prochain conseil municipal.
- **Bulletin :** deux réunions de la commission sont prévues en novembre pour une distribution du bulletin qui aura lieu mi-décembre.
- **Voirie :** un abri bus a été installé par les employés communaux au giratoire et la route de Truaz a été élargie à 4 mètres suite à la cession Blanchet afin de sécuriser ce secteur.

**5- Informations et questions diverses**

- **Cours informatiques** : les ordinateurs sont en cours de branchement et configuration. Actuellement 18 personnes se sont inscrites pour un début des cours prévu au cours du mois de Novembre.
- **Energies sans Frontières** : suite à leur demande pour stocker 50 m3 de lits, un accord leur a été donné pour entreposer ceux-ci temporairement dans le hangar Berthet.
- **Ruchers** : un recensement des ruchers installés sur la commune a été réalisé par Monsieur Jean-Claude VIAL. Actuellement près de 300 ruches sont exploitées sur Arthaz et de fait, n'autorisent pas l'installation de ruches supplémentaires.
- **Cérémonie 11 novembre** : elle aura lieu à 10h00 devant le monument aux morts et sera suivie d'un apéritif en mairie.
- **Congrès des maires** : 1 conseiller ainsi qu'1 adjoint et Monsieur Le Maire participeront à celui-ci qui aura lieu du 23 au 25 novembre prochain à Paris Expo.